

Envoyé en préfecture le 31/03/2023 Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché le 3/13/2025 ID : 059-215903758-20230331/2023_CM_732-DE

VILLE DE MARCHIENNES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 Mars 2023

Nombre de Conseillers	L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures,
En exercice : 27 Qui ont donné procuration :5 Présents : 22 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 15	Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la Salle des élus sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.
Date de la convocation 21.03.2023 Date d'affichage 21.03.2023	PRÉSENTS: Mrs Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Pascal ROUSSEAU, Bertrand RADIGOIS, Serge BEAREZ, Eric EGO, Régis NOTOT, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Sévérine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Bernadette DEHAENE, Anne-Marie MASTROMONACO, Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA, Martine DELZENNE, Sylvie ROUSSELLE, Audrey VERHAEGHE, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN ABSENT: ABSENTS EXCUSÉS: Mme Mélanie DELANNOIS, Mrs_Donato MIRAGLIA, Bernard DELEMER, Philippe, DESCHODT, Quentin BERNARD ONT DONNÉ PROCURATION: Mme DELANNOIS à Mme DEHAENE, M. MIRAGLIA à M. BEAREZ, M. DELEMER à M. ROUSSEAU, M. DELSCHODT à M. GOUPY, M. BERNARD à Mme NOTO-GOS
	SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU

Délibération n° 19/2023/CM/CM

Objet : acquisition de la parcelle cadastrale ZB 24 à Rieulay

Dans le cadre du projet de création de jardins familiaux, la Commune de Marchiennes a besoin d'acquérir la parcelle cadastrale ZB 24 à Rieulay.

Cette parcelle d'une superficie de 2620 m2, située au lieu-dit Marché Mazaingue à Rieulay, le long du chemin de halage de la rive droite de la Scarpe, à proximité du centre-ville de Marchiennes, appartient aux consorts LIEVIN, à savoir :

- ✓ Madame Sylvie SALENGROIS-LIEVIN, demeurant 8 rue J.-B. Corot à Saint-Thibault-les-Vignes (77400),
- ✓ Monsieur Franck LIEVIN, demeurant 35 bis avenue de Petite-Synthe à Grande-Synthe (59760),
- ✓ Madame Claudine LIEVIN-COCHEZ, demeurant 19 rue du Pont à Marchiennes (59870),
- ✓ Madame Janine DESCAMPS-LIEVIN, demeurant 11 rue de l'église à Marchiennes (59870).

Les propriétaires de cette parcelle sont d'accord pour vendre ce terrain à la Commune de Marchiennes au prix de 5000,00 €, ce qui correspond au prix du marché pour des terrains inconstructibles en zone naturelle à Rieulay.

Il est donc proposé au Conseil Municipal

√ D'acquérir ce terrain d'une contenance de 2620 m², aux consorts LIEVIN, au prix de 5000,00 (cinq mille) euros.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2 Affiché le 13/03/2

ID: 059-215903758-2020

✓ De dire que la prise en charge des frais de rédaction des actes notariés sera effectuée par la Commune de Marchiennes.

✓ D'autoriser M. le maire à signer les actes correspondants.

Vote du Conseil Municipal: Adopté à l'Unanimité

Pour: 27voix - Contre: 0 - Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Claude M